

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** 29 (1983)  
**Heft:** 11  
  
**Rubrik:** Philatélie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

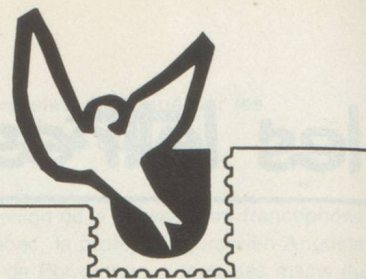
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Etude des PTT : la philatélie toujours populaire

Près de 15,5 % des Suisses âgés de 15 à 74 ans collectionnent des timbres-postes, soit quelque 728 000 personnes. Tels sont les chiffres qui ressortent d'une étude de marché des PTT rendue publique, réalisée dans le but d'améliorer les prestations des PTT dans le domaine de la philatélie.

Ce résultat impressionnant doit cependant être relativisé, avouent les PTT, car un tiers des collectionneurs ne conservent des timbres-poste que dans le but de les remettre à d'autres personnes et un autre tiers d'entre eux ne s'occupent guère des timbres qu'ils possèdent.

L'étude révèle en outre que les collectionneurs sont pour la plupart très jeunes : 85 % ont commencé leur collection avant l'âge de 15 ans, mais 52 % de ceux qui ont renoncé à ce hobby l'ont fait avant d'avoir 16 ans. En tout, 77 % des collectionneurs renoncent à leur passion avant leur 25<sup>e</sup> anniversaire.

ATS

## Un timbre sur le sport va bientôt voir le jour

Si tout va bien, le sport suisse sera immortalisé en 1985 déjà sur un timbre à surtaxe. Le conseiller fédéral Léon Schlumpf a déclaré dans une interview parue dans la revue alémanique « Sport » qu'il soumettra le projet à ses collègues du Conseil fédéral. Il escompte des recettes de plus de 4 millions de francs à répartir entre différentes organisations sportives. L'opération serait ensuite régulièrement renouvelée.

Au cours de la session de juin des Chambres fédérales, le Conseil national avait adopté par 82 voix contre 18 un postulat déposé par M. Adolf Ogi, de l'Union démocratique du centre, qui préconisait la création d'un tel timbre. Les travaux préparatoires ont été si rondement menés au sein du département fédéral des transports et communications et de l'énergie (DFCTE) que son chef, M. Schlumpf, a déjà pu présenter un calendrier de réalisation du projet.

ATS

## « Rapport » : une nouvelle revue pour les collectionneurs

Une revue alémanique trimestrielle destinée aux collectionneurs a vu le jour dernièrement. Intitulée « Rapport », le tirage prévu est de 28 000 exemplaires. Selon l'éditeur st-gallois de cette nouvelle publication qui l'a présentée à la presse à Wil, « Rapport » s'adressera en premier lieu aux collection-

neurs de timbres-poste mais n'oubliera pas tous les autres types de collectionneurs. Ce caractère général constituera d'ailleurs sa spécificité.

ATS



## Guerres de Bourgogne - Grandson et Morat

**Encadrant la Croix fédérale, à gauche, un soldat Bourguignon et à droite un défenseur de la Confédération.**

Guerre de Zürich, Traité de Waldshut, renouvellement du traité avec Louis XI, puis paix perpétuelle avec l'Autriche furent les préludes des futures guerres de Bourgogne. L'exécution du bailli de Charles-le-Téméraire, Hagenbach, le 9 Mai 1474, condamné par les Autrichiens et les Confédérés, fut une véritable déclaration de guerre au duc de Bourgogne.

La bataille d'Héricourt du 13 Novembre 1474, perdue par les Bourguignons, en fut la première campagne.

Pour la deuxième campagne, émaillées de victoires et de revers pour chaque partie, la plus désastreuse pour les Confédérés, fut celle de Grandson qui l'occupaient depuis le 31 Avril 1475.

Charles-le-Téméraire assiégeait la cité de Neuss, sur la rive gauche du Rhin, face à Dusseldorf. L'empereur Frédéric III, avec son armée impériale arriva face aux Bourguignons, mais ne désespérait pas de marier son fils Maximilien avec la fille du duc de Bourgogne, Marie.

Après avoir signé une paix provisoire, fin mai 1475, l'empereur réussit à faire accepter le mariage et renonça, en contre-partie, à son alliance avec la France. Le duc leva le siège et commença à étudier sa vengeance contre l'Autriche et les Confédérés et surtout à reprendre Grandson.

Devant la trahison d'un de ses alliés, le rusé Louis XI s'empressa de faire la paix avec son ennemi le plus redoutable.

Ayant maintenant ses arrières garantis, le duc décida de reprendre le contrôle du Pays de Vaud. Ne pouvant passer par la « Trouée de Bourgogne », fortement défendue, il passa par Jougne et, le 12 Février 1476, attaqua la ville et le château de Grandson.

La ville fut prise le 21. La petite garnison du château, manquant de munitions et de vivres, par suite d'incendies, se rendit le 28 février se fiant à la parole du duc de Bourgogne. Mais le lendemain, il fit exécuter les 412 hommes que constituait la garde du château.

Cette victoire suivie de cet odieux massacre ne lui porta pas chance. Ayant occupé Vaux-marcus, il se heurta aux Confédérés, qui, arrivés la veille à Neuchâtel, faisaient route sur Grandson.

L'armée du duc fut refoulée jusque sur la plaine de Grandson, entre Vernéaz, les hauteurs de la Béroche et le lac.

Formant un carré, hérissé de lance, ayant en son centre la grande bannière de Berne et de celles des autres cantons, les ailes étaient formées par l'artillerie et la cavalerie.

Le duc, désirant faire avancer les Confédérés plus avant dans la plaine, afin de lancer sa cavalerie, commanda à son infanterie de se replier. Ordre malheureux pour lui, l'arrière garde pensant que c'était un ordre de repli général commença à se disperser et une confusion totale gagna toute l'armée bourguignonne.

C'est alors que toutes les trompes, dont celles d'Uri se mirent à mugir. Les Confédérés se trouvant sur les hauteurs, dévalèrent les pentes en criant « Grandson, Grandson ». Une peur panique gagna tous les Bourguignons et, malgré tout son courage, le duc perfide ne sauva sa vie que par la fuite.

Les martyrs de Grandson étaient vengés. Un butin énorme, tant par les armes de toutes sortes, des bouches à feu aux arquebuses, des centaines de tonneaux de poudre aux 10.000 chevaux, des grandes bannières incrustées de pierres précieuses, des diamants, etc. Trésor inestimable dont à peine le cinquième arriva à Lucerne pour le partage, soit environ 7 millions de livres françaises.

Les espoirs de conquérir la Confédération s'évanouirent, pour le duc de Bourgogne, par la défaite de Morat du 22 Juin 1476. Honteusement, par une fuite sans gloire, Charles-le-Téméraire réussit à sauver sa tête. Sa mort, à la bataille de Nancy, le 5 Janvier 1477, marqua la fin des guerres de Bourgogne et inscrivit, dans l'histoire, une grande période de la Confédération.

A. Barriot